

EXTRAIT DES MINUTES DU
SECRETARIAT-GREFFE DU
TRIBUNAL de GRANDE INSTANCE
DES SABLES D'OLONNE DECLARATION D'APPEL

APPEL N°

N° de parquet :

N° de jugement :

n° de CPC: PC 06/00024

APPEL DU 3 octobre 2006

APPEL
PAR M. Daniel ROUSSELLE

Le 3 octobre 2006

Au Greffe du Tribunal de Grande Instance DES SABLES
D'OLONNE et pardevant Nous, Madame DOQUIER Greffier
soussigné, a comparu : Correctionnel

Monsieur Daniel ROUSSELLE
né le 27/02/1940 à S-MAX (54) qui déclare
être domicilié 16 rue de la marine 85230 BOUIN

lequel a déclaré interjeter appel des dispositions

- pénales
- civiles
- ensemble des dispositions de l'ordonnance fixant une
d'un jugement *Consignation (Pauvre Civile) en date du 27/09/2006*

contradictoire

contradictoire à signifier

défaut

rendue par le *Juge d'Instruction, Mme HAQUET*
~~Tribunal Correctionnel~~ DES SABLES D'OLONNE le 27/09/2006
pour : *Pleure avec constitution de Pauvre Civile de Daniel*
ROUSSELLE Contre X

La personne est informée qu'elle, ou son avocat, doit signaler
auprès de Monsieur le Procureur de la République, jusqu'au
jugement définitif de l'affaire, tout changement de son adresse
déclarée, par lettre recommandée avec demande d'avis de
réception.

Toute citation, notification, faite à la dernière adresse
déclarée sera réputée faite à sa personne.

Dont acte que le comparant a signé avec Nous, après
lecture.

Le comparant

POUR EXPÉDITION CONFORME
LE GREFFIER EN CHEF



Le Greffier

Copie